

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

L'An deux mil vingt-cinq le 10 avril à 20 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Chauvigné en séance publique sous la présidence de :

Mr Henri RAULT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Etaient présents : 10

H. Rault, A. Coudray, P. Souchu, V. Elshout, T. Fretay, , S. Servais, J. Brézel, E. Chevalier, C. Duchêne, J. Hodouin

Etaient absents : 4

M. Gazengel, S. Battais,

Etaient excusés :

Monsieur Brézel a été élu secrétaire de séance

Date de convocation : 3 avril 2025

Date d'affichage : 3 avril 2025

Le Maire soumet à l'approbation des membres du conseil municipal, le compte rendu de la réunion du 27 février 2025. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu du conseil en date du 27 février 2025 est entériné à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes financiers uniques 2024 différents budgets
- Vote des taux 2025 : foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation
- Budgets primitifs 2025 : commune, assainissement, lotissement
- Modifications de marché : modification n°2 lot plomberie-sanitaires, modification n°5 lot gros œuvre
- Devis réfection chaussée Impasse les Cours
- Devis Micro C école
- Devis Micro C mairie
- Devis peintures extérieures pavillon situé 5 lotissement les Grandes Ballues
- Demande de subvention Association de parents d'élèves
- Délibération définitive complémentaire santé
- Questions diverses

Délibération n° 2025-04-01

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET COMMUNE

Monsieur Henri RAULT, Maire, s'est retiré pour le vote du CFU 2024.

Le conseil municipal, sous la présidence de M. Jacques BREZEL, délibère sur compte administratif de l'exercice 2024 dressé par M Henri RAULT, Maire de Chauvigné

Après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice 2024, l'assemblée adopte à l'unanimité les résultats de l'exercice 2024 arrêtés comme suit

Fonctionnement :

Dépenses : 409 074.16 € Recettes : 510 959.16€

Excédent de fonctionnement : 101 885 €

Déficit budget Lotissement le Bosquet : 18 023.28 €

Résultat de fonctionnement 2024 : 83 861.72 €

Investissement

Dépenses : 814 523.87 € Recettes : 917 325.60 €

Excédent d'investissement 2024: 102 801.73 €

Excédent d'investissement 2023 reporté : 479 428.08 €

Résultat d'investissement 2024 : 582 229.81 €

Délibération n° 2025-04-02

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur Henri RAULT, Maire, s'est retiré pour le vote du CFU 2024.

Le conseil municipal, sous la présidence de M. Jacques BREZEL, délibère sur compte financier unique de l'exercice 2024 dressé par M Henri RAULT, Maire de Chauvigné

Après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice 2024, l'assemblée adopte à l'unanimité les résultats de l'exercice 2024 arrêtés comme suit

Fonctionnement :

Dépenses : 32 964.51 € Recettes : 22 950.85 € €

Déficit de fonctionnement : 10 013.56 €

Investissement

Dépenses : 12 834.46 € Recettes : 20 621.03 €

Déficit d'investissement : 1 296.11 €

Délibération n° 2025-03

VOTE DES TAUX IMPOTS DIRECTS LOCAUX 2025

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Monsieur le Maire propose de fixer les taux comme suit

Vu les articles 1336 B sexies à 1636 undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

Décide de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 34.38

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 33.61

Taxe d'habitation (TH) : 11.70

Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux, de transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux, accompagné d'une copie de la présente décision.

Délibération n°2025-04-04

AFFECTATION RESULTAT 2024 COMMUNE

Pour équilibrer le budget, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 83 861.72 € du résultat d'exploitation 2024 en recettes d'investissement article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » au budget primitif 2025.

Délibération n°2025-04-05

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 COMMUNE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif de la commune 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de

- De fonctionnement à 542 567.43 €
- D'investissement à 1 384468.61 €

Délibération n°2025-04-06

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2025 de l'assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes de

- En section de de fonctionnement à 45 569.62 €
- En section d'investissement à 18 441.01 €

Délibération n°2025-04-07

MODIFICATIONS DE MARCHE REHABILITATION DE BIENSEN CENTRE BOURG : MODIFICATION N° 5 LOT GROS ŒUVRE - MODIFICATION N°2 LOT PLOMBERIE SANITAIRES -

Monsieur le Maire propose à l'assemblée les modifications suivantes sur le marché de réhabilitation de biens en centre bourg à destination d'une cantine, d'une garderie et de deux logements.

LOT	ARTISAN	MODIFICATION	MONTANT HT	TOTAL TTC
LOT 2	BOUVET	MODIFICATION 5	-721.40 €	-865.68 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide cette modification.

La modification de marché n°2 du lot plomberie-sanitaire n'étant pas conforme, celle-ci n'est pas étudiée.

Délibération n° 2025-04-08

DEVIS REFECTION CHAUSSEE IMPASSE LES COURS

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le devis de l'entreprise EVEN de Pleurtuit proposé par les services de Couesnon Marches de Bretagne relatif à la réfection de la chaussée Impasse les Cours. Les membres du conseil municipal débattent sur les différentes portions de chaussée à restaurer. Après en avoir délibéré, à l'unanimité les élus décident la réfection de la chaussée

-du n° 1 au n° 12 pour un montant de 20 012 € HT

-du n° 12 au n° 10 pour un montant de 3 802 € HT

-du n°3 au n° 7 pour un montant de 2 884 € HT

Les dos d'âne actuels seront arasés, l'assemblée souhaitent les remplacer par 2 ralentisseurs.

Délibération n° 2025-04-09

DEVIS MICRO C : MATERIEL BUREAUTIQUE ECOLE

Madame Elshout, adjointe aux affaires scolaires présente à l'assemblée un devis émanant de Micro, fournisseur actuel de matériel bureautique pour l'école. Les élus valident :

- Un routeur : 570.00 €
- Une licence filtrage 3 ans : 425 €
- Un onduleur interactif : 85 €
- Une borne WIFI : 85.00 €
- Installation et configuration : 195 €

Soit un montant de 1360 € HT soit 1632 € TTC

Délibération n° 2024-04-10

DEVIS MICRO C : MATERIEL DE TELECOMMUNICATIONS MAIRIE ET SALLE CULTURELLE

Madame Elshout présente à l'assemblée les devis de l'entreprise Micro C qui propose différents matériels de télécommunications pour la mairie et la salle culturelle. En effet la salle culturelle est reliée à la mairie pour la téléphonie mais ne dispose pas de matériel pour accueillir un réseau internet.

Les devis s'élève à

-salle culturelle : 597 € HT soit 716.40 € TTC

-mairie : 2197.00 € HT soit 2636.40 € TTC

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré valident ces devis à l'unanimité.

DEVIS PEINTURES EXTERIEURES PAVILLON 5 LOTISSEMENT LES GRANDES BALLUES

Le devis n'étant pas parvenu en mairie, le sujet sera abordé lors de la prochaine séance

Délibération n° 2024-04-11

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION DE PARENTS D ELEVES

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant de l'association des parents d'élèves de Chauvigné qui demande à bénéficier d'un dédommagement financier suite à la fermeture de la salle polyvalente. L'association a dû se retourner vers une commune environnante pour louer une salle pour l'arbre de Noël 2023.

L'association des parents d'élèves demande la prise en charge des frais de location qui s'élèvent à 418 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote une subvention de 418 € à l'association des parents d'élèves.

DELIBERATION DEFINITIVE PARTICIPATION COMPLEMENTAIRE SANTE

Tous les éléments sur le sujet ne sont pas suffisants. Le sujet sera abordé ultérieurement.

FUTUR LOTISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n° 2025-01-02 relative à la création d'un nouveau lotissement, la délibération n° 2025-02-01 relative au choix du géomètre qui devra mener à bien ce projet.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un budget lotissement devra être établi dans le courant de l'année. Il faut à présent donner un nom à ce lotissement. Ce projet s'inscrivant comme une extension du lotissement le Bosquet, les élus décident que le nom du budget sera Lotissement le Bosquet2.

La parcelle WB 147 concernée, a une contenance de 6663 m².

La surface des lots à la vente sera fixée ultérieurement dès que le géomètre aura proposé un schéma des différents lots.

QUESTIONS DIVERSES

Gestion des tables des associations : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'actuellement la gestion des tables et du hangar du terrain des sports se fait, pour la réservation, en mairie, et pour la sortie et le retour des tables par un habitant de la commune s'est porté volontaire. Ces tables n'appartenant pas à la commune, les règlements ne sont pas encaissés.

Monsieur le Maire charge Monsieur Fretay, président de l'ACCA de Chauvigné de provoquer une rencontre entre les associations propriétaires des tables afin de nommer un délégué responsable.

Fonds de concours : Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'existence d'un fonds de concours pour liaison douce, qui, dans le cadre de la création d'un éventuel chemin piétonnier le long du lotissement le bosquet à aller au terrain des sports, pourrait être sollicité par la commune en complément d'une demande dans le cadre des amendes de police.

Demande association palet Club : Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une demande du palet club de changer l'éclairage extérieur du local pompier et d'empierrier le parking à proximité du local. Les élus approuvent

Elections municipales de 2026 : Monsieur le Maire informe l'assemblée du changement dans les modalités d'organisation des élections municipales de 2026 : liste entière et parité

Sèche-linge école : le sèche-linge de l'école montrant des signes de fatigue, un devis a été demandé à Eric Gicquel.

Virage de l'espoir : une réunion est programmée le 23 juin

Prochain CM : le 22 mai